JurisLogic
Tous droits réservés à JurisLogic SAS

Le cas pratique

Présentation

Le cas pratique se rapproche de la situation dans laquelle **des faits sont exposés au professionnel du droit**, qui doit alors conseiller son client sur les démarches juridiques qu'il devra entreprendre.

Résoudre cet exercice consiste à soumettre une situation de fait à un traitement juridique. Il faut identifier le ou les problèmes en cause et leur donner une réponse juridique.

JurisLogic
Tous droits réservés à JurisLogic SAS

Le cas pratique

Le froeillon

A

Lecture du sujet et prise d'information

Le but de cette étape dans le cadre d'un cas pratique fermé (où des questions vous sont posées) ou ouvert (où vous devez dégager de vous-mêmes des problèmes juridiques), est de déterminer quels faits sont pertinents, mais aussi de déterminer ce dont votre correcteur veut que vous traitiez !

✔ Une lecture simple du sujet, suivie d'une lecture avec surlignage des éléments pertinents pour votre raisonnement et pour répondre à la question.

Pour les découvrir, il s'agit de ceux qui vous permettent d'utiliser votre cours préalablement appris. Rappelez-vous que la quasi-totalité des problèmes que l'on vous posera ou que vous trouverez seront des problèmes préalablement étudiés lors des séances de TD.

JurisLogic
Tous droits réservés à JurisLogic SAS

Le cas pratique

Le brouillon

B

Constitution du brouillon

Une fois le sujet bien analysé et compris, il vous faut organiser par question posée votre brouillon. Pour ce faire, vous pouvez procéder comme ceci pour chaque problème de droit:

- ✔ **Eléments de faits succincts** (vous pouvez ne pas les recopier sur votre brouillon en utilisant par exemple une couleur de surligneur par question)
- ✔ **Problématique juridique** qu'il soulève en fonction de la question posée ou du problème juridique identifié
- ✔ **Eléments de droit** permettant de répondre à la question ;
- ✔ **Solution succincte** (qui sera développée sur la copie)

JurisLogic
Tous droits réservés à JurisLogic SAS

Le cas pratique

La réfaction

Qualification juridique des faits

Il s'agit de traduire en langage juridique les faits exposés dans le sujet:

Monsieur Thomas Shelby conduit sa voiture de marque Ford dans les rue de Birmingham quand soudain, alors que les pavés étaient glissants dues à l'humidité ambiante, il percute le camion garé d'un fleuriste et détruit sa marchandise.

Pour les besoins du cas pratique Birmingham est soumise au droit civil français.

Après qualification juridique des faits on obtiendra :

Une personne physique se déplace dans un véhicule à moteur sur une voie de circulation lorsqu'il percute, après avoir perdu le contrôle du véhicule, un véhicule garé dont il détruit la marchandise mobilière.

JurisLogic
Tous droits réservés à JurisLogic SAS

Le cas pratique

La réfaction

Le problème juridique

Dans le cas pratique fermé, des questions vous sont posées directement dans le sujet.

Contentez-vous alors d'introduire la question correctement sans la reformuler.

NB:

Parfois il vous est demandé de seulement répondre à la question posée sans rappeler les faits préalablement ni de soulever une problématique, cette étape n'est alors pas nécessaire.

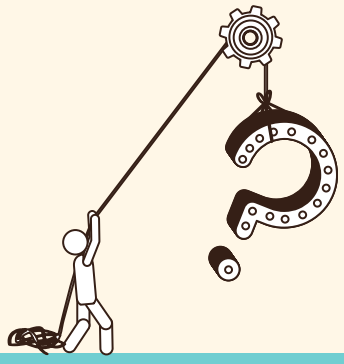

NB

Il est possible que certains chargés de TD attendent de vous que les problématiques soient précisées et reprennent si possible les fondements qui permettent la solution du litige. La seule façon de le savoir est de leur poser la question !

Dans le cas pratique ouvert, vous devez déjà sur votre brouillon avoir trouvé, à partir des faits et de vos connaissances, des problèmes juridiques suscités par la situation que l'on vous expose.

Vous devrez alors vous même rédiger une problématique juridique, dans la même forme que pour le cas pratique fermé.

JurisLogic
Tous droits réservés à JurisLogic SAS

Le cas pratique

La réfaction

Le syllogisme juridique : la majeure

C'est ici qu'il faut exposer ses connaissances relatives au(x) problème(s) de droit identifié(s). Il est possible de visualiser cette partie comme un entonnoir. En partant de la règle la plus large et ses conditions (lois et articles) et en affinant avec des exceptions ou des jurisprudences par exemple.

Comment s'organise une majeure ?

1. Règle(s) de droit applicable(s) ;
2. Conditions d'application de ces/cette règles et exceptions ;
3. Effets juridiques abstraits de cette/ces règle(s) ;
4. Jurisprudence appuyant, précisant ou excluant les règles ;
5. (Doctrine).

JurisLogic
Tous droits réservés à JurisLogic SAS

Le cas pratique

La réfaction

Le syllogisme juridique : la mineure/conclusion

Il s'agit de vérifier que les conditions d'application des règles dégagées dans la majeure sont bien transposables aux faits de l'espèce.

Si c'est le cas, on applique la règle et les conditions aux faits tout en tirant les conséquences et en expliquant quels seront concrètement les effets de la règle en l'espèce (les effets abstraits ayant déjà été expliqués dans la majeure). Ainsi nous aurons donné une solution au cas pratique.

Dans cette partie ce qui importe c'est la cohérence de la démarche intellectuelle. Votre argumentation doit être implacable et se fonder sur votre interprétation des règles juridiques appliquées aux faits que l'on vous expose.

L'essentiel sera ici de justifier votre raisonnement en évoquant toutes les possibilités de réponse.